

Formation TRANSPORTS, TOURISME

Tourisme

Avant-projet de programmes statistiques 2005

page

INSEE

Direction des statistiques d'entreprises

. Département des activités tertiaires..... 2

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER**

Secrétariat d'État au tourisme - Direction du tourisme 6

Fiche descriptive d'enquête 12

Réunion du 27 mai 2004

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département des activités tertiaires - Pôle Tourisme

Exposé de Synthèse

La rénovation des enquêtes de fréquentation se fait en plusieurs étapes : la partie portant sur l'hôtellerie de plein air est opérationnelle pour la campagne de 2004, celle sur les hôtels le sera l'année suivante. L'objectif à terme est d'observer l'ensemble des hôtels à vocation touristique, indépendamment du critère de classement.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) ne sont pas couverts par ces enquêtes parce qu'ils relèvent le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée, pour éviter toute enquête inutile. Le Pôle Tourisme participe aux travaux exploratoires engagés sur ce thème depuis 2003 conjointement par l'UNAT et l'ONT : il veille notamment à la bonne articulation entre cette opération et les autres enquêtes de fréquentation.

Le suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, reste une priorité pour les prochaines années. Les différentes approches méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs.

D'une façon générale, le pôle aura à suivre les différents travaux statistiques menés sur le tourisme, que ce soit au niveau national ou régional, avec la préoccupation de veiller à la qualité interne des travaux, et d'éviter la concurrence entre différentes opérations, notamment dans le contexte introduit par la loi de décentralisation de 2003.

Travaux nouveaux pour 2005**- Extension des enquêtes auprès des établissements d'hébergement**

La constitution d'un outil permettant d'observer l'ensemble des hébergements touristiques constitue un objectif central pour les prochaines années. Cet outil ne peut se construire qu'en collaboration avec les différents partenaires qui disposent d'une partie de l'information nécessaire.

Les partenaires (régionaux et nationaux) souhaitent en effet disposer d'informations sur l'ensemble de la fréquentation des hébergements touristiques : il s'agit en quelque sorte d'étendre le champ des enquêtes de fréquentation réalisées actuellement à d'autres types d'hébergement. Deux opérations de ce type sont réalisées en 2004.

L'enquête de fréquentation auprès des établissements collectifs hors hôtels et campings, menée conjointement par l'UNAT et l'ONT en 2003, devrait être exploitée en 2004 : l'UNAT et l'ONT attendent du Pôle un appui méthodologique. Le Pôle veille notamment à la bonne articulation entre cette opération et les autres enquêtes de fréquentation de l'INSEE. Le fichier « offre » qui sert de base de sondage pourra être mis à disposition des DR pour compléter les fichiers d'offre actuellement disponibles. Son actualisation par l'UNAT et l'ONT devra être suivi.

En partenariat avec la DR Languedoc-Roussillon qui a mené une enquête auprès des propriétaires de logements « labellisés ou classés », le Pôle produira une documentation méthodologique à destination des directions régionales pour les aider à mettre en œuvre cette enquête en fonction des éventuelles demandes de leurs partenaires régionaux.

- Enquêtes régionales auprès des touristes

Des travaux ont été engagés en 2003 avec l'ORTB, la DR de Bretagne et le Laboratoire de statistiques d'enquêtes pour mettre en place un nouveau type d'enquêtes auprès des touristes (substitutif aux classiques enquêtes « cordon »). Le pôle diffusera une note méthodologique aux directions régionales. Ce document, en cours de validation par les partenaires bretons, devrait aider les directions régionales dans leur dialogue avec leurs partenaires.

Opérations répétitives

- Fichier des hébergements

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE (dont il constitue un répertoire associé), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation et d'informations fournies par les partenaires régionaux et départementaux, notamment pour le champ de l'hôtellerie de chaîne non classée. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

- Rénovation des enquêtes de fréquentation

La rénovation des enquêtes de fréquentation se fait en plusieurs étapes : la partie portant sur l'hôtellerie de plein air est opérationnelle pour la campagne 2004, celle sur les hôtels le sera l'année suivante. Dans le courant de l'année 2005 sera proposée la possibilité de répondre par Internet.

L'enquête hôtelière est désormais étendue à l'hôtellerie de chaîne non classée. L'objectif à terme est de caler le champ de l'enquête de fréquentation sur celui des classes NAF dans leur nouvelle définition (hôtels touristiques, et non plus hôtels de tourisme) : cela supposera de repérer des unités petites et non systématiquement répertoriées. Par ailleurs, les DOM ont été intégrés au dispositif national d'enquêtes.

Les contacts avec les groupes et les réseaux hôteliers n'ont pas permis jusqu'à présent de déboucher sur des solutions opérationnelles permettant d'obtenir de façon centralisée une information rapide et de bonne qualité : aux problèmes techniques s'est ajoutée l'inadéquation partielle des données que l'on peut mobiliser de cette façon. Il convient toutefois de rester en position de veille sur ce sujet, au cas où la piste s'avérerait plus porteuse à l'avenir, notamment pour certains types d'hébergements comme les résidences de tourisme ou les villages de vacances.

- Evaluation du poids économique du tourisme

En matière de suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, tout particulièrement à l'échelon local, les différentes approches (estimation à partir de la saisonnalité de l'emploi, suivi des activités caractéristiques, régionalisation des comptes du tourisme) méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs.

La rénovation de la méthodologie relevant de la première approche n'a pu être réalisée en 2003, et reste au programme de travail de 2004.

Les besoins exprimés par les partenaires (Direction du tourisme et organisations professionnelles) de disposer d'un éclairage sur les emplois rendent pertinent le recours à un traitement « classique » de la source DADS (fichiers établissements dégroupés et fichiers salariés complets). En 2003, le Pôle a développé un outil d'exploitation du fichier salariés complet. Cet outil est testé actuellement par la DR Languedoc-Roussillon pour répondre à une demande de ses partenaires locaux. Dans sa version actuelle, seule la saisonnalité d'été est correctement décrite : le pôle terminera une version permettant l'analyse de la saisonnalité d'hiver. Cette version, avant sa mise à disposition, sera testée sur le champ des « remontées mécaniques » avec le SNRT et la Direction du Tourisme.

- Enquête annuelle d'entreprises

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs des « hôtels-café-restaurants » ne seront pas interrogées par enquête en 2004 sur l'année de constat 2003 : les données statistiques correspondantes seront construites à partir des données figurant dans les déclarations fiscales de ces entreprises. Les résultats définitifs seront disponibles en début d'année 2005.

Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées en partenariat avec les organismes locaux dans le cadre de conventions régionales, ce qui permet de fédérer les besoins et de garantir la cohérence du système d'observation.

L'INSEE s'efforce de convaincre les hôtels interrogés de l'utilité de ces enquêtes par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est réalisé par les directions régionales pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie. Un argumentaire, construit en 2001, est mis en œuvre depuis 2002 dans les relations téléphoniques.

A l'occasion de la refonte de l'enquête auprès des campings, des contacts ont été pris avec les éditeurs de logiciels de gestion de camping afin qu'ils proposent des éditions automatisées des questionnaires de l'enquête de fréquentation. Par ailleurs, la réponse par Internet aux enquêtes de fréquentation, dont la possibilité sera offerte aux entreprises en 2005, constituera un réel allègement pour les entreprises qui choisiront ce mode de réponse.

Aspects particuliers du programme 2004-2008

I. Aspects régionaux et locaux

Les enquêtes et les études menées par l'INSEE dans le domaine du tourisme sont régionales par construction.

Le kit régional descriptif des capacités d'hébergement touristiques, qui mobilise les fichiers de l'INSEE (hôtels, campings, Inventaire communal) et de la Direction du Tourisme (villages de vacances, résidences de tourisme), sera mis à jour.

II. Aspects « environnement »

néant

III. Aspects européens du programme de travail

L'INSEE participe au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du Tourisme. Il intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO).

Publications

Les résultats mensuels des enquêtes de fréquentation sont publiés dans la Note de conjoncture de la direction du Tourisme. Les données annuelles figurent dans le mémento du tourisme de cette même direction.

Par ailleurs, chaque direction régionale de l'INSEE a sa propre série de publications :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les TER de chaque région comportent un chapitre "Tourisme".

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et les campings	Pôle Tourisme	En cours	Rénovation progressive en 2004 et 2005
Mesure du poids économique du tourisme et suivi de l'emploi touristique	Pôle Tourisme	En cours	Consolidation et développement de méthodes
Suivi des hébergements touristiques autres qu'hôtels et campings	Pôle Tourisme (en lien avec la DT)	En cours	Mise en place d'un dispositif

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS , DU
TOURISME ET DE LA MER
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AU TOURISME
Direction du tourisme**

1. Introduction – Exposé de synthèse

Le programme statistique 2005 de la Direction du Tourisme s'inscrit dans la continuité des orientations définies dans le programme pour le moyen terme 2004-2008.

2. Travaux nouveaux pour 2005

Enquêtes nouvelles ou renouvelées pour 2005

- Le Suivi de la demande touristique des Français (SDT) : enquête réalisée mensuellement sur un panel SOFRES de 20 000 personnes. Le marché actuel arrivera à expiration le 30 mars 2005. La Direction du tourisme devra, dès le second semestre 2004, amorcer la procédure d'appel d'offres pour le renouvellement du marché.

Une réflexion préalable devra porter sur les choix méthodologiques qui seront importants quant aux retombées sur le système actuel. Le processus en vigueur depuis 1990 peut être remis en question par des choix techniques ou financiers. Cependant, la Direction du tourisme devra tout mettre en œuvre pour que le nouvel outil ne provoque aucune rupture dans l'observation conjoncturelle et structurelle des déplacements des Français.

- Enquête vacances : la Direction du tourisme, en partenariat avec l'Insee utilisera en 2005 les fichiers produits par l'Insee à partir de l'enquête Vacances menée par l'Insee en octobre 2004 dans le cadre de l'EPCV.

3. Opérations répétitives

- Enquêtes de fréquentation hôtelière (hôtels et campings)

Enquêtes mensuelles de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions régionales de l'Insee dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - Insee.

La direction du tourisme prolongera son partenariat avec l'Insee sur ces deux enquêtes fondamentales menées mensuellement.

Ces enquêtes fonctionneront sur le mode renouvelé faisant l'objet du projet Tourisme 2 en cours. Le basculement est prévu en milieu de l'année 2005. Les DOM sont d'ores et déjà parties prenantes de l'outil national, ce qui permettra enfin d'élaborer des statistiques de fréquentation intégrant les DOM.

- Suivi de la demande touristique des Français

La direction du tourisme poursuivra jusqu'à son terme (dernier mois d'observation : mars 2005) avec le prestataire actuel l'enquête sur le suivi de la demande touristique des Français qui mesure les déplacements touristiques comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Cette enquête par l'interrogation mensuelle d'un panel de 20 000 individus est une des bases de l'observation de l'activité touristique des Français tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours.

Ses résultats sont utilisés en particulier pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne sur les statistiques du tourisme.

Cet outil est également utilisé par les partenaires nationaux (Banque de France, SES Transports, Direction générale de l'aviation civile, SNCF, ...) et régionaux pour la connaissance des filières, le développement des espaces touristiques, l'estimation des flux de trafic et l'analyse des clientèles.

- Enquête auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE)

Cette enquête destinée à mesurer le tourisme récepteur en France ainsi que les dépenses associées aux voyages des non-résidents lors de leurs séjours en France est le seul outil de cette nature. Cette enquête a débuté sur le terrain en mars 2004. Elle a vocation à être menée en continu. La Banque de France, Direction de la balance des paiements est associée à la DT dans l'opération. Les résultats de l'enquête devront permettre à la Banque de France d'élaborer le poste recettes de la ligne voyages de la balance des paiements et à la Direction du Tourisme d'analyser la fréquentation et les activités des touristes étrangers.

L'enquête a été confiée à la Sofres pour la période d'enquête sur le terrain de mars 2004 à février 2005. Le marché sera reconduit selon les termes contractuels pour les 12 ou 24 mois suivants. Cette enquête a reçu le label d'intérêt général de la part du Comité du label du Cnis lors de sa séance du 26 janvier 2004, label limité à la période mars 2004-août 2005. La DT devra présenter, dans 18 mois, au Comité du label les travaux méthodologiques complémentaires entrepris permettant d'apprécier la qualité des informations recueillies.

- Refonte des Comptes du Tourisme

En matière de comptes satellites du tourisme, les travaux amorcés les années précédentes se poursuivront : il s'agit d'effectuer le passage de comptes produits selon des méthodes nationales particulières orientées sur la demande vers des comptes respectant les normes adoptées par la Commission statistique de l'ONU en mars 2000. Ces dernières normes mettent notamment l'accent sur l'étude des interactions offre-demande en s'appuyant sur les équilibres ressources-emplois des produits du cadre central de la comptabilité nationale.

La transition implique des changements organisationnels importants avec le poids accru d'intervenants extérieurs à l'administration du tourisme, en particulier de l'Insee, du SES (Service économique et statistique du Ministère de l'équipement) ainsi que de la Banque de France.

Après l'élaboration d'une première version « prototype » des comptes 2003 et 2004, il s'agira de conforter la démarche en se focalisant sur l'étude de thèmes particuliers à choisir parmi les suivants selon les moyens disponibles :

- 1) les Hôtels cafés restaurants
- 2) les agences de voyages avec un regard particulier sur les forfaits.
- 3) les résidences secondaires.
- 4) les transports.
- 5) l'emploi.
- 6) le capital.
- 7) la consommation touristique en nature et les transferts sociaux liés au tourisme.
- 8) une meilleure prise en compte des excursionnistes.
- 9) l'élaboration de comptes régionaux (en partenariat avec une ou plusieurs régions).

Par ailleurs, il conviendra d'intégrer les DOM dans les comptes.

- L'emploi dans le tourisme

Le suivi conjoncturel de l'emploi dans le secteur HCR sera mené en liaison avec le Département de la conjoncture de l'Insee.

L'analyse de l'emploi touristique se poursuivra essentiellement avec le pôle Tourisme de l'Insee et les directions régionales.

La DT commanditera des travaux complémentaires auprès d'équipes universitaires.

- Mise à jour des fichiers administratifs :

- L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - Insee.

- Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.
- Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.
- Agences de voyages.

4. Conjoncture : élaboration d'un tableau de bord

La mission d'évaluation des conséquences des événements internationaux survenus au mois de septembre 2001, mise en place à la demande du Secrétaire d'État au tourisme, a mis en évidence les difficultés d'appréhender les conséquences sur le tourisme. La marée noire provoquée par le pétrolier Prestige en fin d'année 2002, et surtout l'incertitude actuelle d'un conflit ayant des répercussions sur les économies, dont l'économie touristique, ont amplifié la réflexion, à laquelle participe la DT. Outre l'élaboration et la mise en œuvre d'un tableau de bord économique du secteur des voyages, englobant les professionnels du tourisme (agences de voyages, transports aériens) ainsi que l'Insee, le Secrétariat d'État au tourisme a mis en place dès le début de 2003 une cellule de veille.

La création d'une cellule de conjoncture, décidée par le Comité interministériel du tourisme du 9 septembre 2003, en partenariat avec l'Insee est en cours.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

La Direction du Tourisme ne réalise pas d'enquête régulière auprès des entreprises. Cependant, dans le cadre de la convention qui la lie à l'INSEE pour l'observation des hébergements, elle veille avec celui-ci à optimiser les techniques d'interrogation permettant d'alléger la charge statistique des entreprises tout en tenant compte des besoins des différents partenaires régionaux et des contraintes européennes. D'autre part, les efforts importants de coordination sont menés avec les différents acteurs du secteur afin d'éviter les interrogations parallèles en faisant des outils nationaux une base référentielle.

6. Aspects particuliers du programme 2005

6.1. Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme et l'Insee, poursuivront les efforts entrepris les années précédentes pour aider les partenaires régionaux à se coordonner pour l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre méthodologique homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité. Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan État-Région 2000-2006 est consacré à l'observation économique du tourisme.

Le nouveau contexte de décentralisation entraînera des évolutions certaines dans ce domaine.

- Enquête régionale sur le tourisme

La région Bretagne projette de réaliser en 2005 une enquête sur sites, selon la méthodologie dite de partage des poids. Les résultats doivent être disponibles en 2006.

L'ORT Bretagne pilote l'opération, les travaux préparatoires associent les quatre départements concernés, le pôle tourisme de l'Insee, la DR Bretagne de l'Insee, le Laboratoire "sondages" de l'Ensaï, enfin la Direction du tourisme.

Cette expérience pourra servir de modèle à d'autres régions intéressées.

- DOM

Ils sont désormais parties prenantes de l'outil national afin d'élaborer des statistiques de fréquentation qui enrichiront le dispositif anciennement limité à la Métropole.

Dans les Antilles, Martinique, Guadeloupe et Guyane, une enquête type enquête aéroport sera soit aménagée quand elle existe, soit mise en œuvre avec l'appui de l'Insee sur une méthodologie coordonnée.

6.2. Aspects « environnement »

La Direction du tourisme fournit des données à l'IFEN pour sa base de données EIDER, et alimente la D4E pour les comptes de l'environnement.

6.3. Aspects « européens »

La DT poursuivra la fourniture des données sur le tourisme des résidents, demandées par la Directive 95/57/CE du Conseil de l'Europe sur les statistiques dans le domaine du tourisme.

La DT participe activement aux travaux menés dans le cadre des instances internationales : EUROSTAT, OCDE, OMT, notamment pour ce qui concerne l'harmonisation internationale des statistiques du tourisme et la réflexion sur les concepts, environnement habituel par exemple ou comptes régionaux du tourisme.

7. Publications diffusées en 2003-2004

Le mémento du tourisme 2003

Les chiffres clés du tourisme 2003

Le tourisme dans l'Outremer français 2001

L'hôtellerie classée et les campings classés en France : l'offre et la fréquentation en 2002

Les séjours d'agrément des Français au cours de la saison d'hiver 2001-2002

Les espaces touristiques vécus par les Français en France en 1992 et 2001

Les comptes satellites du tourisme 2003 (comptes provisoires 2002)

8. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Analyse de la demande (Enquête Panel SDT) - extension aux dépenses des Français à l'étranger et dans les TOM - déplacements à la journée - extension aux dépenses des Français en France et dans les DOM	DT	Permanente	+ Banque de France + SES + SNCF
Suivi des flux des visiteurs internationaux - enquête auprès des visiteurs étrangers (EVE) - collecte des flux en continu	DT / BdF	En cours, de 2004 à 2007	Banque de France CETE Méditerranée
Analyse de l'offre - fréquentation de l'hôtellerie classée et des campings - extension aux autres hébergements collectifs marchands - étude du secteur non marchand à partir de la demande et du prochain recensement de la population	INSEE/DT	Permanente	+ partenaires régionaux
Connaissance des entreprises - exploitation de l'EAE - exploitation des fichiers BIC, BNC, TVA	INSEE/DT	Permanente	
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques . national . régional	DT INSEE	en cours en cours	
Évaluation des investissements touristiques publics	DT	Réalisé Nouvelle phase en cours	
Évaluation du poids économique du tourisme - national Élaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	DT INSEE	Permanente en cours	
Enquête vacances dans le cadre de l'EPCV	INSEE/DT	Octobre 2004	

**Fiche descriptive d'enquête
pour avis d'opportunité**

-	Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie	Page 12
---	---------------------------------------------------------	--------------------

*Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité***Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie****1. Services producteurs**

INSEE - Pôle Tourisme (maître d'œuvre) et Direction du Tourisme (maître d'ouvrage)

2. Intitulé de l'enquête

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de l'enquête est l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et l'étude de la structure, et notamment de l'origine géographique, de la clientèle. Les informations doivent être produites au plan national, régional, voire infra-régional.

4. Origine de la demande

Il s'agit du renouvellement de l'avis précédemment obtenu. Cette enquête existe depuis 1982, elle a été renouvelée une première fois en 1993 puis en 1999. Elle permet de répondre aux besoins des différents partenaires et de répondre à la demande d'EUROSTAT :

- niveau européen : Directive européenne 95/57/CE, concernant la collecte d'informations statistiques dans le domaine du tourisme
- niveau national : convention avec la Direction du Tourisme
- niveau régional : acteurs régionaux du tourisme (CRT et CDT) et Directions régionales de l'INSEE

5. Principaux thèmes abordés

Les thèmes abordés sont les suivants :

- occupation quotidienne des chambres,
- arrivées et nuitées selon le pays de résidence des touristes,
- durée moyenne de séjour.

6. Place dans le dispositif statistique

L'enquête est menée en étroite coordination avec les partenaires régionaux, de façon à fédérer autant que possible, aussi bien au niveau national que régional, les initiatives en ce domaine, et à éviter toute redondance.

Elle est une des composantes du système d'informations sur l'offre en matière d'hébergements et complète les informations concernant la fréquentation touristique produites à partir de la demande (enquêtes auprès des ménages, enquêtes de substitution aux enquêtes aux frontières).

7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Le champ de l'enquête est constitué des 18 400 hôtels classés et hôtels de chaîne non classés (partie des NAF 55.1A et 55.1C). Le taux d'échantillonnage est variable selon les régions pour répondre aux besoins exprimés par les responsables locaux du tourisme (CRT et CDT notamment) : au total, environ 14 000 unités sont enquêtées par voie postale. La possibilité d'une réponse par internet au questionnaire mensuel est actuellement en cours d'analyse.

8. Période de collecte et service réalisant la collecte

L'enquête est mensuelle. Les questionnaires sont envoyés vers le 25 du mois précédant le mois de collecte. La gestion de l'enquête est assurée par chaque direction régionale de l'INSEE. Il est prévu de relancer les hôtels non répondants par voie postale et par téléphone.

9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Le questionnaire comprend deux pages dont une seule concerne les données mensuelles. Le temps total de réponse au questionnaire ne devrait pas excéder une heure pour les hôtels disposant d'un outil informatique de gestion. Il est estimé à 2 heures lorsque les informations doivent être recherchées, dans des registres par exemple pour les hôtels non informatisés.

10. Comité de concertation

Le suivi de l'enquête est assuré par le comité de maintenance de l'application la gérant. Ce comité comprend des représentants des directions régionales de l'Insee , de la Direction du Tourisme et des différentes unités impliquées à l'INSEE.

Les Comités régionaux du Tourisme sont les principaux partenaires de l'INSEE et de la Direction du tourisme ; la Fédération Nationale des Comités régionaux de tourisme est associée aux réflexions menées sur cette enquête.

11. Diffusion des résultats

Secrétariat d'Etat au tourisme :

- La lettre de l'Observatoire du tourisme
- Analyses et perspectives du tourisme
- Mémento du tourisme
- Note de conjoncture de la Direction du tourisme

INSEE :

- les enquêtés répondants reçoivent tous les mois un document « retour d'enquête » personnalisé.
- Publications conjoncturelles des DR
- Fourniture mensuelle aux partenaires régionaux des résultats de l'enquête
- Bilans de saison, annuels dans les publications régionales